



Jerome Chevillat <jerome.chevillat@gmail.com>

Votre courrier du 31 août 2020 / Abattage des arbres dans le quartier des Beaux-Arts

Sunier Katia <Katia.Sunier@ne.ch>

Fri, Oct 2, 2020 at 10:05 AM

To: "contact@aqba.ch" <contact@aqba.ch>

Cc: Blétry-de Montmollin Violaine <Violaine.Bletry-deMontmollin@ne.ch>, Desprez Vincent <Vincent.Desprez@ne.ch>

Association de Quartier des Beaux-Arts, M. Yvan Pasteur, coprésident AQBA

Monsieur,

Tout d'abord, vous voudrez bien nous excuser pour notre réponse tardive raison pour laquelle, nous nous permettons de vous répondre par courriel.

C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance du courrier cité en marge et du document en pièce jointe, qui corrobore l'inventaire du patrimoine arboré que tient à jour le Service des parcs et promenades.

Les arbres en milieux construits sont soumis à de nombreuses contraintes qui péjorent leurs développements et réduisent considérablement leurs durées de vie, ce qui en rend la gestion assez complexe (Cf. illustration en fin de message).

Tout d'abord, soucieux de maintenir et régénérer ce patrimoine arboré en ville, afin d'améliorer la qualité de vie et la biodiversité à l'échelle de la ville, le Service de parcs et promenades replante chaque année plus d'arbres qu'il en abat, en veillant à optimiser leurs conditions de vie, tant au niveau du sol, que de l'espace aérien.

La décision d'abattre un arbre est prise lorsque les soins usuels qu'on leur apporte ne permettent plus d'assurer leur développement, soit parce qu'ils sont trop vieux ou atteints de maladies et qu'ils peuvent occasionner des risques pour les personnes et les biens, lors de tempêtes, notamment.

D'une manière générale, lorsqu'il s'agit d'arbres d'alignement le long des rues ou des promenades, comme dans les cas que vous soulevez, il n'est pas possible de remplacer ces arbres systématiquement lors des abattages.

Ceci pour différentes raisons dont celle liée aux importants travaux de génie civile engendrés par de telles interventions, afin de garantir un volume de terre suffisant, pour le bon développement des jeunes plantations.

D'autre part, dans un souci de cohérence de ces ensembles paysagers que représentent les alignements

d'arbres, nous privilégions leur renouvellement par groupes et en règle générale, nous profitons de travaux de rénovation des infrastructures routières et réseaux souterrains, pour procéder à ces travaux.

Dans le cas plus précis de votre quartier, nous pouvons vous informer que pour ce qui concerne le groupe de peupliers, marqueur paysager du port, situé à l'ouest du musée d'art et d'histoire, qu'ils seront entièrement renouvelés durant l'hiver prochain et que le sol sera réaménagé, pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie.

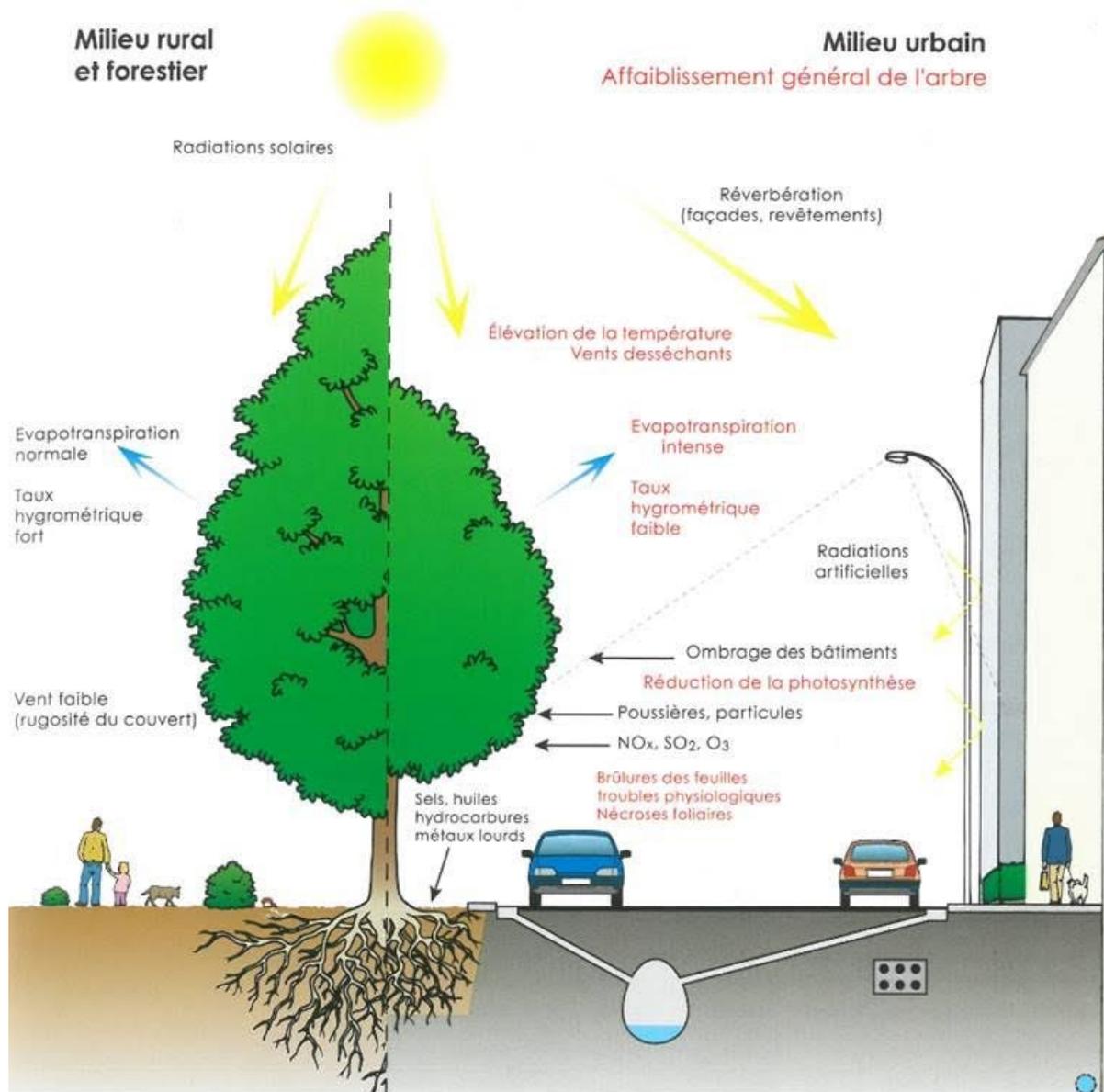
Quant au quai Léopold-Robert, son réaménagement est prévu à l'occasion de la réalisation prochaine du nouveau parc des Jeunes-Rives, afin de recréer une promenade agréable, en renouvelant l'ensemble des arbres et concevant le principe du double alignement.

Pour ce qui est de la rue J.-L. de Pourtalès, en coordination avec le Service des infrastructures, nous remplacerons les arbres lors des prochains travaux de génie-civil, prévus dans ce secteur.

Nous espérons, avec ces quelques lignes et explications, avoir répondu à vos légitimes préoccupations et quoi qu'il en soit, nos spécialistes de la gestion du patrimoine arboré, au sein du Service des Parcs et Promenades, se tiennent à votre disposition pour vous expliquer in situ, les problématiques en lien avec les arbres en milieu construit.

Tout en vous remerciant de votre attention et de votre intérêt au patrimoine arboré, nous vous adressons, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Illustration : Contraintes subies par un arbre en milieu urbain



Katia Sunier

Secrétaire de direction
 Agglomération – Infrastructures - Sécurité
[Fbg de l'Hôpital 4 | CH-2000 Neuchâtel](#)

T: 032/717.72.00 | F: 032/717.72.09

www.neuchatelville.ch | Courriel : katia.sunier@ne.ch

Absente : les mercredis et vendredis après-midis

